



Déclaration liminaire de la CGT PJJ
CSA F3SCT Rhône Ain
1er octobre 2026

Madame la Directrice Territoriale, Mesdames et Messieurs les membres du CSA,

Ce CSA spécialisé est le dernier de l'année, dont la dernière réunion s'est tenue le **9 juin 2026**. Ce calendrier institutionnel nous oblige à regarder avec lucidité ce que nous avons traversé, ce que nous vivons aujourd'hui, et ce que nous refusons de laisser s'installer durablement dans nos services.

Le contexte social qui révèle nos failles structurelles

Le mouvement social dans les lycées ces derniers jours a mis en lumière un malaise profond : **le manque de moyens humains et financiers dans l'Éducation nationale**. Ce manque de moyens, nous le connaissons bien. Il est le même à la Protection judiciaire de la jeunesse. Et ce sont les mêmes jeunes. Les mêmes adolescents, les mêmes fragilités, les mêmes colères, les mêmes besoins.

Sauf qu'au lieu d'avoir des professeurs et des éducateurs pour répondre à leurs difficultés, **c'est trop souvent la réponse répressive des forces de l'ordre qui leur est opposée**. Nous assistons à une répression d'adolescents qui défendent une cause juste : celle d'un système éducatif qui ne les abandonne pas.

Dans ce vide, ce sont **les adultes et les professionnels de la PJJ qui pallient**, encore et toujours. Les **stages de citoyenneté** en sont l'exemple le plus frappant : un outil éducatif devenu un amortisseur social, alors qu'il ne devrait jamais remplacer des politiques éducatives solides.

2. Les assistants de prévention ont un rôle et une responsabilité réelle

La CGTPJJ souhaite alerter sur la situation des **assistants de prévention**.

Le **temps de décharge** doit être garanti. Ils doivent avoir une **lettre de cadrage** lors de leur prise de fonction. Ils doivent pouvoir être **formés**, réellement, pas symboliquement. Le **rôle et les missions** restent flous, malgré les 10 % actés mais pas efficient sur les terrains en fonction des services. Cette ambiguïté crée de la vulnérabilité, de l'inconfort professionnel et un risque de responsabilité.

Nous apprenons, alors qu'un CSA spécialisé a déjà eu lieu en Juin dernier qu'un jeune est décédé au printemps lors d'un temps de midi sur une journée de stage de citoyenneté réalisé à l'UEMO de Villefranche.

La CGTPJJ propose de prendre exemple sur l'UEMO de Villeurbanne, qui a proposé une **déclaration d'accident du travail** lorsqu'un jeune suivi ou pris en charge décède. C'est une mesure de protection pour les professionnels, mais aussi une reconnaissance institutionnelle de la violence de ces situations. Ces situations qui peuvent provoquer des traumatismes et qui sont en lien direct avec notre travail nous semble indispensable d'être évoquées au CSA spécialisé.

La dégradation des moyens est une réalité observable, mesurable, incontestable. Nous ne sommes plus dans le ressenti. Nous sommes dans la preuve.

Des postes vacants qui s'accumulent. Des équipes qui s'épuisent. Des missions qui s'étendent sans renfort. Des dispositifs qui reposent sur la bonne volonté des professionnels. La dégradation des moyens n'est plus un phénomène progressif : **c'est un état de fait**. Et pourtant, la première chose à faire lorsqu'un jeune nous est confié devrait être la plus simple : **garantir sa sécurité**. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus l'assurer pleinement. Non par manque de compétence, mais par manque de moyens.

Nous demandons :

Une clarification immédiate du rôle des assistants de prévention.

Une formation obligatoire et financée pour ces professionnels.

La systématisation de la déclaration d'accident du travail en cas de décès d'un jeune suivi.

Que la PJJ reste un service éducatif, pas un service de gestion de crises sociales produites ailleurs.

Nous arrivons à la fin d'un cycle institutionnel. Mais nous refusons d'arriver à la fin du sens de nos missions. Les jeunes que nous accompagnons ont besoin d'adultes, de professionnels formés, de temps, de continuité, de sécurité. Ils n'ont pas besoin de répression. Ils n'ont pas besoin d'être les variables d'ajustement d'un système éducatif en tension. Nous serons toujours présents pour eux. Mais nous ne pouvons plus être les seuls à tenir debout un édifice qui se fissure.